

Au collège du Château de Morlaix, les élèves ont suivi « la voie du son »



Pour la seconde année consécutive, une centaine d'élèves de quatre classes de quatrième mène un projet interactif et interdisciplinaire intitulé « La voie du son ».

Pour aider ceux qui ne sont pas à l'aise à l'écrit, le collège du Château propose pour la deuxième année « La voie du son ». Un travail interactif et interdisciplinaire sur le son, la voix et leur résonance physiologique.

Nathalie Bourlès et Hervé Brigant, respectivement professeurs de lettres et de physique-chimie au collège du Château, ont mené avec une centaine d'élèves de quatre classes de 4e un projet intitulé « La voie du son ». C'est la seconde année consécutive que les collégiens s'impliquent dans un travail interactif et interdisciplinaire sur le son, la voix et leur résonance physiologique. L'idée de départ, pour Hervé Brigant, était de « valoriser par l'oral ceux qui ne se sentent pas à l'aise à l'écrit et les aider à se préparer à l'épreuve orale du Diplôme national du brevet (DNB). Une vraie nouveauté, d'autant que cette dernière a autant de poids, en termes de notation, que les autres matières ».

« Une évaluation bienveillante »

Les enseignants se sont appuyés sur les principes d'un enseignement mettant en lien pas moins de sept disciplines, mathématiques, français, sciences et vie de la Terre, technologie, musique, physique et éducation physique et sportive. La prochaine échéance, mardi 9 mai, verra les élèves effectuer une « restitution orale » devant leurs camarades de 3e, ceux-là mêmes qui ont participé au projet l'an dernier et pourront se livrer à « une évaluation bienveillante » comme l'a précisé Nathalie Bourlès.

« Apprendre de leurs erreurs, mais aussi de celle des autres »

Et d'ajouter : « Qu'ils soient en 4e ou en 3e, ce type de projet leur permet d'apprendre de leurs erreurs, mais aussi de celle des autres, et ainsi de s'armer pour la suite de leur parcours ». Pour rester dans le domaine du son, à noter qu'après la découverte en novembre dernier par les élèves de la cité des télécoms de Pleumeur-Bodou et de son radôme, la venue d'un audioprothésiste, le 12 mai, leur permettra de mieux appréhender les dangers liés à des intensités sonores excessives.